



Caen la mer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Projet de Territoire 2021-2030 LA STRATÉGIE



Caen la mer 2030 s' imagine avec vous

Notre territoire se doit aujourd'hui de relever de nombreux défis pour faire face au changement climatique, assurer son développement économique, développer son attractivité, répondre aux besoins des habitants...

Pour relever ces défis et se projeter dans le futur, la Communauté urbaine Caen la mer a choisi d'élaborer le projet de territoire Caen la mer 2021-2030.

Du diagnostic à la stratégie...

L'élaboration du projet de territoire Caen la mer 2021-2030 se déroule en trois étapes :

- 1. La réalisation d'un diagnostic partagé**, achevé à l'été 2021 ;
- 2. L'élaboration de la stratégie**, finalisée à l'hiver 2021 ;
- 3. La définition du plan d'actions**, programmée au 1^{er} semestre 2022.

À partir du diagnostic territorial réalisé en amont, qui décrit les évolutions et les grands enjeux, ainsi que les perspectives d'évolutions possibles à un horizon de 20 ans (voir la plaquette diagnostic), la phase d'élaboration de la stratégie a permis de définir des objectifs et priorités et de formaliser 4 grandes ambitions pour notre territoire.

Une stratégie élaborée avec tous les acteurs du territoire

Notre territoire est notre bien commun. C'est pourquoi la Communauté urbaine a choisi d'élaborer le projet de territoire Caen la mer 2021-2030 en associant tous ceux qui font chaque jour le territoire : élus, partenaires institutionnels, acteurs associatifs et économiques, habitants. Cette élaboration collective est le gage d'un projet de territoire partagé, qui fixe le cap pour l'avenir de notre territoire et son développement.



La stratégie, seconde étape du projet de territoire

Quelle vision du territoire souhaité ?

Une stratégie construite sur la base du diagnostic initial

ÉTAPE 1 *Le diagnostic*

Le **diagnostic** élaboré en amont a permis de recenser les atouts de notre territoire mais également ses axes d'amélioration et de bien identifier les défis auxquels il devra répondre dans le futur.

ÉTAPE 2 *La vision et la stratégie*

La **stratégie**, définie en prenant en compte les enseignements du diagnostic, répond à un principe de réalité ; mais elle se nourrit également de nos aspirations pour notre territoire demain, de notre vision du territoire souhaité à horizon 2040. Elle propose ainsi une trajectoire pour un projet de territoire qui conjugue ambition et réalisme.



Vision 2040
Le territoire souhaité



Stratégie 2030
La stratégie pour tendre vers
le territoire souhaité



Caen la mer demain

S'appuyer sur le présent...

Comme beaucoup de territoires, Caen la mer sera dans les prochaines années confronté à des mutations majeures, qu'il est nécessaire de prendre en compte dans la construction du projet de territoire.

Des mutations majeures qui impacteront le territoire de demain



L'accélération
des changements
environnementaux



De nouveaux
équilibres socio-
démographiques



Les transformations
numériques et
technologiques

Mais, au-delà de ces changements, le territoire dispose de marqueurs forts qui sont autant d'éléments constitutifs de son identité. Ces grands marqueurs, issus de l'histoire du territoire, sont au service du projet de territoire et seront confortés par sa mise en œuvre.

Les 5 marqueurs du territoire



Entre mer et terre

Un territoire riche de ses paysages et d'un patrimoine qui conjugue sa double appartenance (mer et terre).



La qualité du cadre de vie

Une offre de services propres aux grandes métropoles, sans en avoir les nuisances, avec un cadre de vie à "taille humaine" de qualité.



La vie étudiante

Un pôle universitaire d'envergure régionale, à la vie étudiante dynamique, facteur de vitalité et de créativité.



Un territoire d'histoire et d'avenir

Un territoire déjà riche de 1000 ans d'histoire, mais aussi résolument tourné vers l'avenir.



La créativité et l'innovation

Deux caractéristiques ancrées dans l'ADN du territoire, qui s'illustrent tant dans la nature des activités économiques que la culture ou encore l'urbanisme.

...Pour mieux construire l'avenir

Quel territoire à l'horizon 2040 ?

- **Un territoire à l'identité préservée et offrant une grande qualité de vie**, fondées sur un patrimoine exceptionnel, la grande diversité de ses paysages (urbains, ruraux et littoraux) ainsi que des services de haut niveau.
- **Un territoire équilibré**, le rôle moteur de Caen relayé par des pôles secondaires dynamiques et les différentes fonctions (résidentielles, économiques et de services) mieux réparties sur l'ensemble du territoire.
- **Un territoire à la fois attractif** pour les jeunes ménages et riche d'une population où se côtoient tous les âges.
- **Un territoire durable** ayant relevé le défi de la transition écologique (urbanisme, biodiversité, préservation des terres agricoles, circuits alimentaires de proximité, intégration du risque climatique dans les politiques d'aménagement).
- **Un territoire rayonnant, au positionnement renforcé**, grâce au développement de son pôle universitaire et de recherche, à la valorisation de ses grands équipements mais aussi au dynamisme de son tissu économique.
- **Un territoire moteur**, à l'image associée à celle d'une métropole urbaine, rurale et littorale dynamique, à la pointe en matière d'exemplarité écologique et de qualité de vie.

4 grandes ambitions pour Caen la mer

De la vision du territoire découlent 4 grandes ambitions, pour un projet de territoire aussi audacieux que réaliste.



Ambition 1

Accélérer les transitions à travers un nouveau modèle d'aménagement plus durable, plus équilibré et plus connecté

Enjeu : construire, dans l'intérêt de tous, un territoire harmonieux, durable et résilient.

Comment : en luttant contre les disparités territoriales, en contrant l'étalement urbain, en améliorant l'accessibilité et soutenant les mobilités durables, en veillant à la bonne utilisation de nos ressources et à la préservation de nos richesses naturelles.



Ambition 3

Favoriser un développement économique diversifié, innovant et adapté aux transitions

Enjeu : conforter et garantir notre dynamisme économique et accompagner les transitions à venir.

Comment : en veillant à la qualité des infrastructures, en soutenant les différentes filières dans leur évolution et leurs transitions vers des pratiques plus durables, en favorisant les initiatives et en renforçant les liens entre la recherche et le monde de l'entreprise.



Ambition 2

Conforter la taille humaine du territoire en faveur de la qualité de vie

Enjeu : favoriser un accroissement démographique modéré tout en séduisant les jeunes actifs pour endiguer le vieillissement.

Comment : en offrant à tous les habitants, et notamment les jeunes actifs, une offre d'équipements et de services (santé, sport, culture, éducation...) ainsi qu'une offre de logement attractive et de qualité répondant à leurs besoins et leurs aspirations, sur l'ensemble du territoire.



Ambition 4

Mettre en place un dialogue territorial au service d'une mobilisation collective

Enjeu : favoriser la coopération entre tous les acteurs pour atteindre les objectifs fixés.

Comment : en renforçant les principes de gouvernance de la communauté urbaine pour mieux associer tous les acteurs, élus, partenaires et société civile, et en facilitant des coopérations pour mieux peser sur l'avenir du territoire.

Chaque ambition est ainsi déclinée en orientations et chaque orientation s'accompagne d'objectifs. Vous pouvez en prendre connaissance en intégralité dans la Synthèse stratégique, en consultation et téléchargement sur le site internet de Caen la mer. La prochaine étape sera la réalisation du plan d'actions, soit la transposition opérationnelle de ces objectifs en se fixant des priorités et des échéances calendaires.

S'informer sur le projet de territoire
caenlamer.fr/projet-territoire



On flashe, ça marche !

